

**Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation
d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008
3 février et 14 mai 2009**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants : 38*

LE 7 AVRIL DEUX MILLE ONZE

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 30 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n°5), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel (jusqu'à la question n°7), Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane (de la question n°1 à n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne à M. PAJOT Mickaël, M. VERGER Daniel à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire à M. Thierry LEVASSEUR, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. BREBION Bernard, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Sébastien JUMEL, Maire, rappelle que les décisions prises depuis la précédente séance du Conseil, en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008, 3 février 2009 et 14 mai 2009, ont été portées à la connaissance des conseillers municipaux :

→ Formation « Epreuves du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur » pour 2 agents de la Ville de Dieppe - Titulaire : Association Profession Sport et Jeunesse 76 (APSJ76) – Durée : 3 jours – Coût de la formation : 240 €TTC,

→ « Centre Aéré de Puys » - Suppression de la régie de recettes,

→ Location d'un camion benne à ordures ménagères – Titulaire : Société Bom Services – Durée de la location : 3 mois – Montant mensuel de la location: 3 400 €

→ Attribution à titre précaire et révocable d'un logement à l'école Langevin, Rue A. Lamotte à Neuville lès Dieppe – Bénéficiaire : M. Nicolas Bonvalet – Durée : à compter du 15 février 2011 – Coût du loyer mensuel : 344,23 €

→ Transports liés aux activités des accueils de loisirs maternels 2011 –Titulaire : Société Cars Denis – Durée : 12 mois – Montant minimum : 4 700 € HT – Montant maximum : 9 500 €HT,

→ Formation « facturation prestataire » pour 5 agents du service personnes âgées – Titulaire : Médisys – Durée : 3 jours – coût : 3 870 €TTC,

→ Fourniture et pose de columbariums – espace cinéraire au cimetière de Janval – Titulaire : Société Pompes Funèbres du Plateau Picard – Coût : 9 807,21 €TTC,

→ Nettoyage de la vitrerie – prestations supplémentaires – Avenant n°4 au marché n°08.028 – Titulaire : Société ANP Industrie Services – Coût des prestations : 390 €HT (nettoyage de toute la façade extérieure de l'Hôtel de Ville) – 95 €HT (châssis fixes face externe de la crèche Françoise Dolto),

→ Assurances consultant d'audit et d'assistance - Avenant n°1 au marché n° 09.211 relatif à la phase 4 « suivi annuel des contrats pour l'année 2011 » – Titulaire : Société Act Sas - Coût de la phase 4 : 1 000 €HT – 100 €HT par déplacement,

→ Assurances – prestations d'audit et d'assistance - Modification des modalités de règlement de la phase 4 « suivi annuel des contrats »– Marché n° 09.211 – Titulaire : Société Act Sas – (paiement terme à échoir),

→ Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain sur le bien sis 64, rue de l'Epée au profit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

→ Affaire au pénal – Dégradation de biens publics (parterre de fleurs au rond point du Belvédère le 16.01.2010) – Frais et honoraires d'avocat – Titulaire : Maître François Garraud,

→ Contentieux – Affaire IFAC c/Ville de Dieppe- requête en appel devant la Cour Administrative d'appel de Douai – Titulaire : Maître Weyl,

- Affaire au pénal (protection fonctionnelle) – Outrages à agent dans l'exercice de ses fonctions (mai 2010) – Règlement des frais et honoraires d'avocat,
- Affaire au pénal (protection fonctionnelle) – Outrages à agent dans l'exercice de ses fonctions (septembre 2009) – Règlement des frais et honoraires d'avocat,
- Convention d'occupation précaire, à titre gratuit - Immeuble 14 rue Duquesne « Maison des combattant » - Bénéficiaire : Association « Université Populaire » - Durée : 1 an, renouvelable tacitement par période identique,
- Affaire au pénal (protection fonctionnelle) – Décembre 2010 - Règlement des frais et honoraires d'avocat,
- Mise en place d'une animation « escrime » dans les écoles primaires – Mise à disposition par le Club des Fines Lames d'un maître d'arme – Durée : 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2010/2011 – Coût : 30 € par séance à raison de 4 séances par classe sur la base de 10 classes maximum,
- Propriété communale – terrain sis à Saint Aubin sur Scie cadastré section ZA n°31 – Cession d'herbes – Bénéficiaire : Mme HELOUIS Nicole – Durée 1 an à compter du 1^{er} avril 2011, renouvelable tacitement par période identique – Coût de la redevance annuelle : 661,46 €
- Décision modificative relative à la délégation ponctuelle du droit de préemption urbain sur le bien sis 64, rue de l'Epée au profit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,
- Réalisation d'un arrosage intégré dans le square Canada à Dieppe – Titulaire : entreprise Hublart – Coût : 12 539 €HT,
- Location d'un véhicule frigorifique pour le service portage des repas à domicile – Prolongation du marché n°06.106 jusqu'au 31/12/2011, dans l'attente de la mise en place d'un nouveau marché – Titulaire : Société Petit Forestier Location,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la délégation de service public du centre balnéaire de la Ville de Dieppe – Titulaire : groupement SELARL Matharan-Pintat-Raymundie – Durée : 15 mois – Coût : 47 425 €HT,
- Aménagement des VRD – Rue Claude Debussy à Neuville lès Dieppe – Lot n°2 « réseaux divers » - répartition du montant du marché n°09.144 entre le titulaire Société Cégélec Sdem et le sous-traitant : la Société Véolia,
- Location entretien de photocopieurs et télécopieur pour les services de la Ville de Dieppe – Location entretien de deux nouveaux photocopieurs – Avenant n°1 au marché n° 10.340 – Titulaire : Société Toshiba Grand Ouest – Conditions financières pour le photocopieur destiné au service communication : loyer trimestriel : 430 €HT – coût copie noir et blanc : 0,0035 €HT – coût copie couleur : 0,035 €HT – Conditions financières pour le photocopieur destiné à la direction de proximité : loyer annuel : 321 €HT – coût copie noir et blanc : 0,0038 €HT ,

- Modernisation et mise en conformité des ascenseurs – Titulaire : Société MP Normandie Groupe MP – Coût : 64 724 €HT se décomposant en 2 tranches : tranche ferme : 41 811 € TTC – tranche conditionnelle : 35 599 €TTC,

- Emprunt de matériel appartenant à la Bibliothèque publique centrale de la Communauté Française – Prêt consenti à titre gratuit – Transport à la charge de la Ville de Dieppe,

- Ville Vie Vacances – Stage de prévention et secours civiques de niveau 1 au centre de secours de Dieppe dans le cadre des animations interquartiers aux vacances scolaires d’avril 2011 pour 13 participants – Durée : 2 jours – Coût : 845 €TTC,

- Contrat de maintenance du système de protection antivol de la médiathèque Jean Renoir – Titulaire : Société 3M France – Durée : du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 – Coût : 2 464,32 €HT,

- Révision du Plan d’Occupation des Sols de la Ville de Dieppe en Plan Local d’Urbanisme associant une Approche Environnementale de l’Urbanisme – Titulaire : Société AM Environnement – Délais d’exécution de chacune des tranches : pour la tranche ferme : 29 mois – pour la tranche conditionnelle : 20 mois – Montant du marché : pour la tranche ferme (en 4 phases) : 133 690 €HT – pour la tranche conditionnelle : 1 940 €HT,

☞ Le Conseil Municipal prend acte de ce porter à connaissance.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
